



Le 28 février

Le plan sectoriel sport: année 2007

Préalable

Depuis ces vingt dernières années, la forte évolution des pratiques sportives et l'augmentation croissante du nombre d'emplois accélèrent la nécessaire professionnalisation du mouvement associatif sportif. Mais cette professionnalisation doit être approchée dans son sens le plus large.

Elle doit correspondre à une démarche globale intégrant les problématiques liées :

- au développement et à la diversification de l'activité sportive,
- à la structuration et au fonctionnement interne de l'association elle-même,
- au capital humain qui la compose (bénévoles et salariés).

Elle doit amener l'association à assurer son ancrage local par la formalisation d'un projet associatif sportif s'inscrivant dans un contexte sociodémographique, économique, juridique, etc. national **et** territorial tout en la positionnant comme un réel acteur de la société civile.

De ce fait, si l'emploi est au cœur d'un plan d'accompagnement porté dans le cadre du DLA, il doit être appréhendé comme étant au service du projet associatif et du développement de l'association employeuse.

LA DEMARCHE

Elaboration d'un plan sectoriel

*Le plan sectoriel vise à élaborer, avec les partenaires d'un secteur, sur la base d'un diagnostic partagé, une démarche cohérente et concertée de l'accompagnement, **au service de la consolidation des activités et des emplois***

*Il vise à **définir les coopérations**, entre acteurs de ce secteur. Il permet d'articuler l'action des DLA avec l'ensemble des partenaires régionaux, associatifs et institutionnels, susceptibles de contribuer à l'accompagnement des structures et de fédérer les acteurs .*

Il s'inscrit en complémentarité avec les initiatives et démarches visant la formation des salariés de ce secteur.

La finalité : une démarche au service des ligues et des clubs.

L'objectif est de professionnaliser les ligues pour qu'elles augmentent leurs compétences et leur efficacité dans l'accompagnement des clubs.

Ce plan sectoriel a été conçu par les partenaires mentionnés ci dessus, sur la base **d'un diagnostic** conduit par le cabinet MOUNVENS et partagé avec ce groupe de suivi et les ligues (restitution individuelles puis collectives le 16 février)

adhésion des ligues au projet d'accompagnement)

L'outil diagnostic et l'analyse transversal a été restitué à chaque DLA.

<u>Le plan d'accompagnement</u>			
Besoins en accompagnement	Actions envisagées	Par qui ?	Résultats attendus
Structuration et professionnalisation de la vie associative			
Consolider le projet associatif	<p>Appui méthodologique à la définition du projet associatif et à ses déclinaisons opérationnelles (projet de développement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • en relation avec les besoins des territoires • en cohérence avec les orientations fédérales <p>Identification des perspectives de consolidation et de diversification des activités</p>	DLA	<p><i>Maîtrise de l'évolution du projet et partage avec les bénévoles et les salariés.</i></p> <p><i>Evolution de la participation des bénévoles à la vie associative</i></p> <p><i>Développement et adaptation de l'offre de services</i></p> <p><i>Valorisation du projet associatif et optimisation des services rendus aux adhérents.</i></p>
Organisation du travail et management	<p>Appui méthodologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la clarification et la répartition des tâches et des responsabilités au sein de l'équipe dirigeante • à l'organisation du travail et à la gestion des ressources humaines(salariés) <p>(prise en compte des transformations induites par la CCNS)</p>	DLA	<p><i>-Augmentation des compétences sur la fonction employeur</i></p> <p><i>-Organisation du travail mieux adaptée au projet associatif et à ses évolutions.</i></p>

Besoins en accompagnement	Actions envisagées	Par qui ?	Résultats attendus
Adéquation entre le service rendu ,le public visé et le territoire (la structure et son marché)			
Stratégies de recherche de financement	Valorisation de l'utilité sociale à fin de communication vers mécénat et sponsoring.	DLA	<i>Renforcement de l'autonomie financière</i>

Besoins en accompagnement	Actions envisagées	Par qui ?	Résultats attendus
la structuration financière, fiscale et sociale			
La fonction de /dirigeants employeurs	Information -Droit du travail dont CCNS -Droit social Formations	CRIB Inspection du travail DRDJS Syndicats employeurs CPCA/CROS /CDOS	
Optimisation de la gestion comptable	Formations Accompagnement	Maia/ Crib ,CPCA/CROS/CDOS DLA en individuel (sous réserve. 2 structures sont concernées.)	<i>Amélioration du système de gestion</i>

En transversal:

Professionnalisation des ligues sur la fonction d'accompagnement de leurs adhérents

Consolidation des activités et pérennisation des emplois pour un service de qualité.

Les modalités de l'accompagnement

➤ **La fonction d'accompagnement des chargées de mission DLA :**

Suivi de la convention (avec signature en sus de l'association et de la DRDJS)

Mise en œuvre de l'ensemble du plan d'accompagnement et notamment, appropriation du diagnostic individuel pour **mobilisation** des outils complémentaires à l'ingénierie, en fonction des besoins de chaque structure.

Modalités : présence des chargés de mission lors de la 1^{ère} ½ journée d'ingénierie avec remise en perspective du plan d'accompagnement et des engagements contenus dans la convention.

Suivi de la relation au prestataire et aux structures par utilisation de la fiche AD HOC (ci dessous)

Mise en place de l'évaluation de fin d'action (avec restitution au groupe de suivi)

➤ **La prestation d'appui technique** et méthodologique (ingénierie collective) sera conduite par le **CROS Centre** sous égide du groupe sectoriel de suivi :Elle est co financée par le DLA et DRDJS (Entre avril et décembre 2007)

➤ **L'investissement pour les Ligues**

Un accompagnement collectif sur un tronc commun : 6 jours

Un appui individualisé sur le soutien à la mise en œuvre, **par petit groupe**, en fonction des problématiques identifiées dans le diagnostic.

Total : **9 jours d'accompagnement effectué par le CROS Centre** dont **7 jours ½ par Ligue maximum** avec réinvestissement au sein des Ligues à conduire pendant les inter sessions, selon des méthodologies dispensées par le CROS Centre

- **La mesure d'impact** de cette action sera effectuée 6 à 9 mois après la prestation d'ingénierie, en relation entre les DLA et avec le groupe de suivi, qui capitalise sur cette action innovante.

Définition de la mission confiée au Cros- Centre en sa qualité de prestataire

Thème, objectifs et résultats attendus -ci dessus-

Echéances : **d'avril au 15 décembre 2007.**

Fournir **un projet d'intervention** précisant

- le contenu des thèmes, les méthodologies et outils produits
- les échéances (par la suite, indiquer le calendrier précis de réalisation en utilisant la fiche de suivi).
- Les modalités pour l'appropriation des contenus des sessions collectives au sein des ligues
- Les modalités pour organiser le transfert de cette professionnalisation au bénéfice des adhérents.
- Les consultants mobilisés et leurs expertises (sauf si déjà spécifié dans le portefeuille de ressources. Dans ce cas, fournir exclusivement les noms .)
-

Il est attendu, en cours d'action, l'utilisation systématique de la fiche de suivi après chaque étape (soit 2 jours ½)

Il est attendu, en fin d'action, un rapport final avec le contenu minimum suivant.

- Rappel des objectifs
- Le déroulement de la mission

Reprise de la fiche de suivi avec des commentaires synthétiques, par étape, portant sur le déroulement (contenu / méthodes/ difficultés etc)

- La liste et la description sommaire des productions remises (ou les outils)
- Les résultats atteints
- Les effets induits
- Les observations ou préconisations éventuelles

Outil de suivi d'ingénierie au cours de sa réalisation.

Cette grille de suivi doit être remplie par le prestataire et retournée par mel, en même temps que son projet. Elle sera remplie par le prestataire à chaque fin d'étape et envoyée au DLA et au groupe de suivi.

Prestataire : Consultant (noms à indiquer au fil des étapes, en cas où plusieurs consultants interviennent). Référence de la convention Intervention auprès des 12 Ligues du Centre identifiées dans la liste jointe.			
<i>Etapes</i>	<i>Dates et personnes à rencontrer : prévision (Ligues, ave fonction des personnes pour les 2 jours en collectif pour l'organisation des sous groupes)</i>	<i>Etat de réalisation - date et personnes ayant assisté à l'accompagnement - productions remises</i>	<i>Commentaires du prestataire si utile (systématiques en cas de modification par rapport à la commande initiale) (1)</i>
Etape 1 : Intitulé et objectif			
Etape 2 : Intitulé et objectif			
Etape 3 : Intitulé et objectif			
Fin de mission			

- 1) **La modification doit faire l'objet d'un contact supplémentaire (téléphone /RV) avec le chargé de mission DLA quand elle porte sur la problématique traitée, la date de fin de mission. L'initiative du contact relève de la responsabilité du prestataire qui ne peut engager de changement dans la mission sans contact préalable avec le DLA ou dans ce cas précis avec le groupe de suivi.**